



**Message relatif au remplacement et à l'extension du réseau d'eau potable - Route de Chantemerle supérieure**

Dans le cadre de l'amélioration continue des infrastructures communales et en réponse à l'état actuel des conduites existantes, la Commune prévoit de procéder à un remplacement et à une extension du réseau d'eau potable dans le secteur de la Route de Chantemerle supérieure.

Une analyse réalisée par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA a permis d'identifier clairement les besoins et les priorités du secteur. En effet, les conduites actuelles en fonte présentent des signes évidents de vieillissement et nécessitent un remplacement urgent afin d'assurer la qualité de l'approvisionnement en eau potable ainsi que la pérennité des infrastructures.

Le projet, coordonné avec la mise en place prévue du réseau de chauffage à distance, se décompose comme suit :

- Mise hors service de la conduite d'eau potable existante en fonte, en mauvais état.
- Mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable communale, longueur totale d'environ 500 m, tuyaux PE PN12 DN 180 mm, dans les secteurs suivants :
  - route de Chantemerle, tracé parallèle avec les conduites de chauffage à distance projetées ;
  - le long des voies de chemins de fer CC, à travers la parcelle occupée par la société J. Schori, Cheminées + Canaux SA ;
  - route du Coteau, chemin d'accès à l'entreprise Frewitt fabrique de machines SA ;
- Raccordements au réseau d'eau potable existant.

**Coût estimé des travaux : CHF 450'000.– TTC (estimation ±10%)**

Le mandat d'étude et de direction des travaux a été confié au bureau Ribi SA sur la base de l'offre suivante :

<b>Postes</b>	<b>Montants</b>
Génie civil et terrassement	CHF 250'000.–
Installations sanitaires PE PN16 DN 180 mm, DI 147.2 mm, L=500 m	CHF 100'000.–
Divers et imprévus	CHF 50'000.–
Assurance RC+TC	CHF 2'000.–
Géomètre	CHF 5'000.–
Honoraires d'ingénieurs hydrauliciens	CHF 43'000.–
<b>Total TTC</b>	<b>CHF 450'000.–</b>

**Proposition du Conseil communal :**

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 450'000.– TTC**, destiné à financer les travaux de remplacement et d'extension du réseau d'eau potable dans le secteur précité. Le financement sera assuré par les fonds propres de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly